



n° 15505

Société S A D E
Syndicat Intercommunal des Eaux
de PIENNES (54)

Avis hydrogéologique préliminaire
à l'utilisation des sources de
Mercy-le-Bas et Xivry-Circourt

S. BOULY
(22.05.1989)

A la demande de la Société SADE, nous nous sommes rendus sur le territoire des communes de BOISMONT, MERCY-LE-BAS et XIVRY-CIRCOURT, dans le but d'y effectuer une enquête hydrogéologique préalable à l'utilisation de sources captées (Boismont) ou non captées (Xivry-Circourt, Preutin, Higny) pour l'alimentation future du Syndicat des Eaux de PIENNES.

Lors de notre visite du 18 avril 1989, nous étions accompagnés de MM. DELEVOYE, de la Société SADE à PARIS, DEBRIN, Chef de Secteur à PIENNES et ROMEO, Responsable d'Exploitation à PIENNES.

I - ALIMENTATION ACTUELLE DU SYNDICAT DE EAUX DE PIENNES

A) Communes desservies et population (cf. annexe 1)

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Piennes dessert 19 communes en eau potable :

-9 sont situées dans le département de la Meurthe- et- Moselle, à savoir :

AFFLEVILLE, AVILLERS, DOMPRIX, GONDRECOURT-AIX, JOUDREVILLE, LANDRES, MAIRY-MAINVILLE, NORROY-LE-SEC, PIENNES ;

-10 sont situées dans le département de la Meuse, à savoir :

AMEL-L'ETANG, AUCOURT-LA-RIGOLE, BOULIGNY, DOMMARY-BARONCOURT, DOMREMY-LA-CANNE, ETON, GOURAINCOURT, LANHERES, ROUVRES-EN-WOEVRE, SENON.

Ces 19 communes rassemblent une population de 12 500 habitants environ.

B) Point de production et volumes prélevés

L'alimentation en eau du Syndicat est assurée par pompage en albraques dans la mine de la Mourière à PIENNES, aujourd'hui en cessation d'activité. Les eaux sont relevées de 250 m environ par deux colonnes équipées chacune de deux pompes en série capables d'un débit de 100 m³/h par colonne.

B) Suivi qualitatif des émergences

Ce suivi comprendra, pour chaque groupe d'émergence :

- une analyse de type I + toxiques + bactériologie en période de hautes eaux et en période de basses eaux ;
- tous les deux mois, une analyse de type II.

C) Relations pertes-sources

Il apparaît impératif de vérifier s'il existe ou non des relations entre les pertes existantes de la "Gueule", du ruisseau de Murville, des égouts de Preutin-Higny, mais également des rejets de Mercy-le-Haut ou Boudrez et des mesures colorimétriques.

Ces études doivent être réalisées à l'aide de différents traceurs et à des périodes suffisantes pour limiter au maximum les effets éventuels d'interférences.

Toutes les sources identifiées tant à Xivry-Circourt qu'à Preutin-Higny devront être surveillées lors de ces expérimentations.

IV - CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Dans le but d'assurer la fourniture d'une eau répondant aux normes de qualité tant physico-chimiques que bactériologiques, le Syndicat Intercommunal des Eaux de PIENNES devra, à court terme, envisager un mélange entre les eaux en provenance du puits de l'ancienne mine de la Mourière et d'une autre ressource extra-minière. En effet, l'accroissement des teneurs en sulfates et en sodium lors de l'ennoyage des mines est tel qu'ils rendent l'eau absolument non conforme sur le plan chimique.

Une solution rapide et assez sûre consiste à alimenter le Syndicat par le captage de Boismont qui présente, malgré un caractère de vulnérabilité certain propre à toute source en pays calcaire, des débits et une qualité d'eau acceptables.

Toutefois, cette solution ne devra pas pénaliser le Syndicat de Mercy-le-Bas, actuel utilisateur du point d'eau.

Afin de ménager les intérêts de chacun, un complément de fourniture d'eau pourrait peut-être exister dans la vallée de la "Gueule" sur le ban des communes de XIVRY-CIRCOURT et PREUTIN-HIGNY. Aucune donnée palpable n'existant sur les émergences recensées, une étude d'assez longue durée (au moins un cycle hydrologique) s'impose.

Cette étude, si le principe en est accepté, devra intégrer, après aménagement des émergences, un suivi des débits et de la qualité des eaux. Il sera impératif également d'étudier les liaisons pouvant exister entre les sources et les pertes existantes qui se trouvent souvent être les exutoires des effluents des collectivités locales du plateau.

Après visite sur place en compagnie des responsables de toutes les parties prenantes dans cette opération, une proposition complète et chiffrée pourra être proposée par notre Laboratoire.

Dans l'immédiat, nous sommes favorables à l'utilisation de la source de Boismont, étant entendu qu'en cas de conclusions favorables à l'étude proposée (si elle se fait), un refoulement des eaux captées sur la conduite en provenance de Boismont sera toujours possible.



L. DEMASSIEUX
Responsable du Laboratoire
d'Hydrogéologie au Centre

NANCY, le 22 mai 1989



S. BOULY
Ingénieur d'Etudes
Fondation de la Géologie